



**Maître Denis LEROUX** est avocat au Barreau de BESANCON depuis 1995.

Il a exercé 13 ans au sein d'une société d'avocats puis s'est installé comme avocat indépendant sur 2 sites : sur le Pays de Montbéliard et depuis 2008 sur le Pays Horloger avec un cabinet secondaire à Morteau.

De plus, depuis juin 2013, il est inscrit au barreau de Neuchâtel (CH) et exerce au sein d'un cabinet situé à La Chaux de Fonds.